



Des graines de soja crues dans la ration des agneaux

Sous réserve d'être incorporées à moins de 20 % dans l'aliment des agneaux, les graines de soja crues peuvent se substituer aux céréales sans modifier les performances.

Contrairement aux a priori, les graines de soja crues sont relativement pauvres en azote avec 215 g de PDIN par kg brut et seulement 76 g de PDIE (source INRA 1988). Cette dernière valeur est donc peu différente de celle d'une céréale. En revanche, elles sont riches en énergie avec 1,05 UFV par kg de matière brute. Leur traitement thermique (graine toastée ou extrudée) améliore la digestibilité des protéines et augmente ainsi la valeur PDI. D'autre part, la graine de soja crue est particulièrement riche en matière grasse : 21 % contre 2 % pour l'orge par exemple. Son incorporation doit donc être limitée afin que le taux de matière grasse total de la ration des agneaux ne dépasse pas les 5 % recommandés. Au-delà, des problèmes digestifs sont à craindre et par conséquent, une diminution des croissances.

C'EST BON À SAVOIR :

Le taux de matière grasse de la ration totale d'un ruminant ne doit pas dépasser 5 %.



Les graines de soja crues sont distribuées entières aux agneaux et remplacent une partie des céréales.

Chiffre clé

20 %

C'est le taux maximum de graines de soja crues dans le mélange fermier des agneaux en bergerie

Un maintien des performances

Le remplacement de 17 % du triticale par la même proportion de graines de soja crue dans le mélange fermier d'agneaux en bergerie (voir les rations dans le tableau 1) n'entraîne pas de baisse de performances des agneaux¹. Ainsi, les vitesses de croissance sont équivalentes (tableau 2) à celles obtenues avec la même ration sans graine de soja. Par ailleurs, la graine distribuée entière est bien consommée. Les indices de consommation des agneaux (kg d'aliment concentré consommés par kg de gain de poids vif) ne sont pas modifiés, les quantités totales de concentré distribuées par agneau du sevrage à l'abattage étant équivalentes (graphe). L'analyse des qualités de carcasse, conformation et état d'engraissement, n'a pas mis en évidence de modification liée à l'incorporation de la graine de soja crue. Qu'elles soient produites ou non sur l'exploitation, leur coût à la tonne doit être inférieur à celui de la céréale pour être économiquement intéressantes.

¹ Essai réalisé dans le cadre du projet Ovicarbone piloté par le CIIRPO et financé par la région Nouvelle-Aquitaine. Essai réalisé au lycée de Montmorillon

1 • COMPARAISON DE MÉLANGES FERMIS, AVEC ET SANS GRAINE DE SOJA CRUE

COMPOSITION DES RATIONS Avec un fourrage à volonté (paille ou foin)	Valeur alimentaire (par kg brut)			
	UFV	PDIN	PDIE	Matière grasse
SANS GRAINE DE SOJA Triticale (62%), Tourteaux de colza et tournesol (35 %), AMV* 0-27 (3%)	0,87	123 g	103 g	1,8 %
AVEC GRAINE DE SOJA Triticale (45%), Graine de soja crue entière (17 %), Tourteaux de colza et tournesol (35 %), AMV* 0-27 (3%)	0,91	153 g	102 g	4,7 %

Source : CIIRPO/EPLFPA de Montmorillon (86)/Ovicarbone 2021

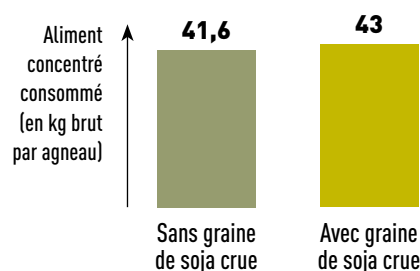
* Aliment Minéral Vitaminé

2 • LES MÊMES CROISSANCES AVEC 17 % DE GRAINE DE SOJA CRUE EN REMPLACEMENT DE LA CÉRÉALE

COMPOSITION DES RATIONS	SANS GRAINE DE SOJA CRUE	AVEC GRAINE DE SOJA CRUE
Nombre d'agneaux	27	27
Age au sevrage	77 jours	76 jours
Age à l'abattage	116 jours	114 jours
Poids au sevrage	27,7 kg	27,7 kg
Poids à l'abattage	37,8 kg	38,2 kg
Vitesses de croissance du sevrage à l'abattage	280 g/j	284 g/j

Source : CIIRPO/EPLFPA de Montmorillon (86)/Ovicarbone 2021

LES GRAINES DE SOJA CRUES NE POSENT PAS DE PROBLÈME D'APPÉTENCE



Source : CIIRPO/EPLFPA de Montmorillon (86)/Ovicarbone 2021

En pratique

Les graines de soja crues dans la ration des agneaux sevrés :

- À distribuer entières,
- En limiter l'incorporation à 20 % maximum du mélange fermier,
- En remplacement d'une partie des céréales et dans la même proportion. Dans ce cas, les performances et qualités de carcasse des agneaux sont inchangées,
- Leur coût à la tonne doit être inférieur à celui de la céréale pour être économiquement intéressantes.

© Photos : CIIRPO - Caroline Perenna Katsamaba - Flickr

POUR EN SAVOIR PLUS :

- Laurence Sagot et Denis Gautier : CIIRPO / Institut de l'Élevage
Tél. : 06 45 32 24 87 ou laurence.sagot@idele.fr
- Sites internet :
www.inn-ovin.fr et www.idele.fr/ciirpo

09/2022

Document réalisé avec le soutien financier de :



PUB 00223 01048 - ISBN 978-2-7148-0225-5